

Appel à projets 2018 pour la société civile

Prévention et Lutte Contre la Corruption

28 Février – 28 Mars 2018

Contexte

Après la révolution de 2011, la Tunisie a connu une montée en puissance de la société civile. En effet, durant les six dernières années, la société civile Tunisienne était très active dans tous les domaines notamment celui de la Gouvernance et de lutte contre la corruption. En fait, elle est devenu un acteur clé dans l'écosystème de prévention et de lutte contre la corruption par la participation dans le processus d'élaboration de la stratégie nationale de bonne gouvernance et de lutte contre la corruption et le plan d'action d'Open Government Partnership (OGP), suivi et contrôle du respect des principes de Gouvernance par les différents acteurs politiques et socio-économique et le développement et l'implémentation des actions et des projets permettant de promouvoir la Gouvernance et de lutter contre la corruption à l'échelle nationale régionale et locale.

De ce fait et dans le cadre de la mise en œuvre du projet « **Appui au processus de transition en Tunisie : Prévention et Lutte Contre la Corruption – PLCC** » financé par le ministère fédéral allemand des affaires étrangères, la GIZ a identifié la société civile comme étant un acteur primaire pour le projet et a planifié dans son plan opérationnel une activité relative à l'organisation d'un concours d'idées pour la société civile dans le domaine de prévention et de lutte contre la corruption.

A cet effet, la GIZ et l'Instance Nationale de Lutte Contre la Corruption (INLUCC) lancent à partir du 28 Février 2018 un appel à projets pour la société civile sur la thématique «**Innovations pour une meilleure gouvernance et pour une lutte contre la corruption plus efficace**» afin de soutenir financièrement et techniquement les meilleures projets de Gouvernance et de lutte contre la corruption.

Les projets doivent être **d'intérêt commun et avoir un impact immédiat**. Par ailleurs, ils doivent être réalisés durant l'année en cours (jusqu'au 31/12/2018).

Objectifs de l'appel

Les objectifs de l'appel étant de:

- Stimuler l'innovation et la création de la société civile Tunisienne dans le domaine de prévention et de lutte contre la corruption;
- Soutenir le développement et la mise en œuvre des nouveaux projets permettant de promouvoir la Gouvernance et de lutter contre la corruption.

Les thématiques

La thématique principale pour l'appel est «Innovations pour une meilleure gouvernance et pour une lutte contre la corruption plus efficace». Tous les projets à présenter par les

associations devraient être en symbiose avec cette thématique et traiter les aspects ci-dessous relatifs à la lutte contre la corruption :

- Le suivi et l'évaluation des politiques publiques
- La responsabilité sociétale
- La démocratie participative locale
- La culture et l'éthique
- TIC : Open Gov, Smart city, Smart Gov, e-participation, e-citizen.

Règlement et critères de sélection

Critères d'éligibilité

- Association Tunisienne à but non lucratif ayant au moins 03 mois d'ancienneté.
- Présenter un projet viable et durable répondant aux objectifs de l'appel à projets.
- Le projet doit être réalisé avant la fin de l'année en cours (décembre 2018).
- Un projet par association(s).
- Budget maximal de 25.000 Euro (65.000 DT) / projet.

Documents et informations à fournir

Les associations doivent soumettre les documents suivant dans le cadre de leur participation au concours :

- un document ou une présentation power point descriptive du projet, des détails sur le projet (ressources humaines et financière nécessaires, plan d'action prévisionnel détaillé, méthodologie) et la liste des associations (si c'est un projet qui sera réalisé par deux associations ou plus)),
- Extrait du JORT (français), statut, Visa et matricule fiscale,
- Présentation de l'association (domaines d'activités ou d'intervention, composition du comité directeur),
- Affiliation CNSS plus les quatre (04) dernières déclarations,
- Les états financiers de deux derniers exercices,
- Relevé d'identité bancaire (compte au nom de la structure et non d'un individu)
- Rapport moral de la dernière Assemblée Générale,
- Références (autres projets),

- Il est préférable que l'association présente des justificatifs de sa contribution propre au projet (revenus de l'association, cotisations, dons etc.).

Tous ces documents doivent parvenir aux adresses suivantes :

- contact@inlucc.tn
- PLCC@giz.de

au plus tard le 28 Mars 2018.

NB : Tout dossier incomplet (pièces manquantes ou manque d'informations) ou arrivé après la date limite de dépôt des candidatures ne sera pas instruit.

Critères de sélection

Critère	Descriptif	Score	Poids	Total
1. L'originalité de l'idée/projet	Dans ce critère les membres du jury vont évaluer le degré d'innovation du projet à développer, c'est à dire à quel point le projet est original/nouveau. Est-ce qu'il y a des projets similaires dans la région ?	1 à 10	2	20
2. La qualité (y compris le respect des normes)	A quel point le projet répond aux objectifs de l'appel. La qualité de la conception, du respect des standards (de management, de suivi&évaluation, environnement, qualité, etc.) et des outils et méthodes qui vont être utilisés pour développer le projet .	1 à 10	3	30
3. La valeur ajoutée/impact	L'apport du projet en matière de prévention et de lutte contre la corruption et sur le plan socio-économique. L'impact du projet devrait être mesurable et direct.	1 à 10	3	30
4. La durabilité après le concours		1 à 10	2	20
TOTAL			10	100

NB : Les projets qui auront une dimension régionale et locale sont particulièrement appréciés.

Un bonus allant de 1 à 5 sera accordé aux projets qui vont être développés par un groupe des associations (deux associations ou plus).

Les prix

Les projets qui seront sélectionnés se verront un soutien financier. Ce financement pourra aller jusqu'à 25.000€ par projet.

Calendrier du concours

Action	Date
Lancement de la campagne de communication	28 Février 2018
Ouverture des inscriptions	
Clôture des inscriptions	28 Mars 2018
Invitation des projets sélectionnés	02 Avril 2018
Publication des résultats	03 Avril 2018
Octroi des fonds	Avril - Mai
Suivi et évaluation mi-parcours	Septembre - Octobre
Evaluation finale	Décembre

Comité organisateur

Instance Nationale de Lutte Contre la Corruption (INLUCC)

L'INLUCC est une instance publique indépendante dénommée « instance nationale de lutte contre la corruption » dotée de la personnalité morale et de l'autonomie administrative et financière créée par le décret-loi cadre n° 2011-120 du 14 novembre 2011, relatif à la lutte contre la corruption.

Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

La Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH travaille en Tunisie depuis 1975 et y a installé un bureau à Tunis en 1999. Les commettants de la GIZ sont le ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ) et d'autres bailleurs de fonds, tels que les ministères fédéraux de l'Environnement, de la Protection de la Nature, de la Construction et de la Sécurité nucléaire (BMUB), des Affaires étrangères (AA), de l'Économie et de l'Énergie (BMWi) et l'Union européenne (UE).

Contact information	
Mme. Emna Chérif Responsable des Bureaux Régionaux INLUCC E: emna.cherif@inlucc.tn T: +216 98 784 889	M. Karim Bani Conseiller technique Projet PLCC, GIZ E: karim.bani@giz.de T: +216 29 42 11 23